

News! de la Coopération luxembourgeoise

Identification du Programme indicatif de Coopération III (2015 - 19) avec le Mali

Le Mali est un des pays partenaires privilégiés du Luxembourg depuis la signature de l'Accord général de Coopération en 1998. Suite au coup d'Etat en mars 2012 et l'occupation partielle du nord par des groupes djihadistes pendant la même année, la Coopération luxembourgeoise a continué à travailler au niveau déconcentré pour subvenir aux besoins des populations les plus touchées par la crise.

La reprise complète des relations de coopération en avril 2013 ainsi que le rétablissement de l'ordre constitutionnel, suite à l'élection du Président Ibrahim Boubacar Keïta en août 2013, ont mis la Coopération luxembourgeoise en mesure de rétablir les discussions avec les autorités maliennes sur le prochain Programme indicatif de Coopération (PIC). La 7^e Commission de partenariat entre le Mali et le Luxembourg, qui s'est tenue à Bamako le 3 juin 2014 a établi les grandes lignes du prochain programme bilatéral entre nos deux pays. Le troisième PIC III 2015 - 19 se concentrera sur trois principaux axes, à savoir le développement rural, la formation professionnelle ainsi que la décentralisation. L'environnement, le genre et la bonne gouvernance sont appuyés en tant qu'axes transversaux.

La région de Ségou et le cercle Yorosso ont été retenus comme zone de concentration Sud pour concrétiser certains acquis du PIC II dans cette partie du Mali. Conformément aux stratégies nationales du Mali, le PIC III s'investira beaucoup plus dans le développement agricole, afin de soutenir de manière concrète l'économie rurale et ainsi contribuer à relever les indices de pauvreté. L'expérience de la Coopération luxembourgeoise avec la riziculture dans la plaine de San, sert d'exemple à répéter.

Au nord du Mali, le Luxembourg s'est engagé à continuer son soutien à travers un programme intégré dans la région de Kidal, où la Coopération est présente depuis 1999. La zone de concentration Nord du PIC III renfermera cependant aussi la région de Gao, qui constitue donc une nouvelle zone d'intervention.

Finalement, le prochain PIC soutiendra aussi un nouveau partenariat entre les facultés de droit de l'Université de Bamako et l'Université de Luxembourg.

La mission d'identification est actuellement en cours, afin de concrétiser ces grands axes retenus lors de la 7^{ème} Commission de partenariat. Dans ce cadre, des consultations sont menées avec les ministères sectoriels, mais aussi avec les collectivités territoriales ainsi que les services déconcentrés de l'Etat. Finalement, les potentiels bénéficiaires sont abordés pour avoir une vraie vue du terrain et des problématiques à aborder au cours du prochain programme.

David Goebbls de l'ambassade du Luxembourg à Dakar est depuis mai de cette année temporairement à Bamako pour diriger les activités d'identification du nouveau PIC.



Contenu

Articles

PIC III Mali	1
Burkina Faso	2
Vietnam et Laos	2
Ebola	3
Fonds mondial	3
Niger	4
Energie durable	5
Service ONG	5
Human Develop. Report	5

En bref

Anniversaire Hôpital	2
Sommet Climat	3
Rapport annuel	4

60^{ème} anniversaire de l'hôpital Shastin et remise de médaille d'amitié

Lors des festivités du 60^{ème} anniversaire de l'hôpital Shastin à Oulan – Bator, le 26 septembre dernier, le Luxembourg fut représenté par son Consul honoraire en Mongolie, Mme Dashdavaa Khulan. Les liens luxembourgeois avec cet hôpital remontent à 2001 lorsqu'y a démarré, suite à la visite de l'ancien Premier ministre Juncker en Mongolie, un projet de télémédecine et de cardiologie mis en œuvre par la coopération luxembourgeoise. Le projet intitulé depuis 2012 « Centre cardiovasculaire, santé maternelle et infantile et extension télémédecine » en est actuellement à sa troisième phase. Grâce à ce projet assez unique, pratiquement toute la population mongole est aujourd'hui couverte en cardiologie grâce à l'intervention de la télémédecine.

A l'occasion de ces festivités, le Dr. Didier Patte, Conseiller international du projet et le Dr. Jean Beissel, Directeur de l'Institut national de Chirurgie cardiaque et de Cardiologie Interventionnelle de Luxembourg, ont été récompensés par une médaille d'amitié par décret du Président de Mongolie pour leur engagement à long terme et leur contribution exceptionnelle au développement du secteur de santé du pays à travers la mise en œuvre réussie du projet luxembourgeois.



Le ministre de l'Economie et des Finances du Burkina Faso au Luxembourg

Le 8 septembre, Romain Schneider, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire a reçu le ministre de l'Economie et des Finances du Burkina Faso, Lucien Marie Noël Bembamba.

A l'occasion de la 8^{ème} Commission de Partenariat les deux pays ont fait le point sur leurs relations de coopération, dans le cadre du Programme Indicatif de Coopération (PIC) 2008 – 2015, qui cible la gestion durable des ressources naturelles, l'enseignement technique ainsi que la formation professionnelle et qui est étendu aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et à l'éducation de base depuis 2013. Les deux ministres ont convenu du principe d'un nouveau PIC qui va démarrer en 2016. La réunion a permis un premier échange d'idées sur les secteurs d'intervention à prévoir pour ce futur PIC et d'en lancer officiellement les travaux d'identification.

Le Luxembourg qui joue un rôle actif au niveau de la troïka de la coordination interbailleurs au Burkina Faso, est par ailleurs chef de file dans le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.



Le Burkina Faso est le pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise dans lequel le plus grand nombre d'ONG sont actives : 14 ONG mettent en œuvre actuellement 50 projets cofinancés par le ministère.

Le ministre Bembamba a honoré cet engagement en se réunissant avec des représentants de ces ONG et en discutant avec eux de leurs activités et des problèmes éventuellement rencontrés dans leurs activités. A l'issue de la Commission de Partenariat, la délégation burkinabè a prolongé son séjour pour participer à des réunions de travail sur le programme d'appui à la formation professionnelle et le futur projet d'appui au développement des TIC.

Une partie de la délégation a aussi été reçue par M. Carlo Thelen, Directeur Général de la Chambre de Commerce, pour établir un premier contact avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Burkina Faso.

Visite de travail au Vietnam et au Laos

Le 23 septembre dernier la 8^{ème} Commission de Partenariat entre le Luxembourg et le Vietnam s'est tenue au niveau directeur à Hanoi. Depuis qu'en 1995 le premier Accord général de Coopération a été conclu entre les deux pays, ils mettent actuellement en œuvre le 3^{ème} Programme indicatif de Coopération (PIC) qui a démarré en 2011 et qui arrivera à échéance en 2015.

Ce troisième PIC qui a consolidé les soutiens sur les trois principaux secteurs de l'engagement luxembourgeois au Vietnam, à savoir la santé, le développement rural et/ou local et la formation professionnelle tant en matière de tourisme et d'hôtellerie qu'en matière bancaire, sera aussi le dernier étant donné que le Luxembourg se prépare à un *phasing out* souple et prévisible de la coopération au développement avec le Vietnam.

Le Vietnam a en effet réalisé ces vingt dernières années une évolution remarquable. Il a non seulement récemment acquis le statut d'un pays à revenu moyen, mais il a surtout aussi réussi à atteindre la plupart des Objectifs du Millénaire pour le Développement, ceci même avant l'échéance 2015. S'il n'y a plus de nouveau PIC entre les deux pays, les projets en cours et entamés seront évidemment achevés au cours des années à venir, comme prévu. La période de *phasing out* devrait en outre fournir l'occasion de poser les bases d'une relation plus diversifiée, élargie et renforcée. Les autorités vietnamiennes ont exprimé leur reconnaissance et appréciation pour l'assistance fournie au fil des années par le Luxembourg.

Lors de la même mission a eu lieu la restitution de la revue à mi-parcours du programme indicatif de coopération avec le Vietnam et par la suite également du PIC avec le Laos. Ces restitutions ont permis des échanges utiles sur les projets tant avec les ministères et provinces concernés qu'avec les partenaires de la Coopération luxembourgeoise sur place.

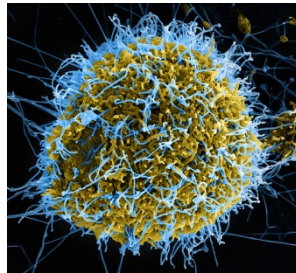
Un hôpital a aussi été inauguré dans la province de Bolikhamxay au Laos, plus précisément l'hôpital de district de Pakkading en présence notamment du Ministre de la Santé du Laos ainsi que du Gouverneur de la Province. La construction de cet hôpital s'est réalisée dans le cadre du projet LAO/017 qui s'est également penché sur le renforcement des capacités du personnel médical.

Le Luxembourg alloue 1.000.000 euros à la lutte contre l'épidémie d'Ebola

Malgré un certain retard, la réponse internationale à la propagation de l'épidémie du virus Ebola, déclaré urgence de santé publique mondiale, commence à prendre de l'ampleur. En date du 18 septembre le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté à l'unanimité la résolution 2177 qui fait appel à la communauté internationale pour accélérer et augmenter substantiellement les efforts pour endiguer l'épidémie et qui prévoit la création d'une nouvelle mission des Nations unies « de maintien de la santé » (UNMEER).

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a été chargée par le Secrétaire Général Ban Ki-Moon de la coordination globale des différents acteurs qui incluent aussi bien des agences onusiennes que des ONG et qui font preuve d'un engagement sans précédent au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée et dans toute l'Afrique de l'Ouest.

Pour sa part, le Luxembourg fait partie des répondants de la première heure en décidant d'accorder à l'ONG Médecins Sans Frontières une contribution de 100.000 euros dès le mois de mars. Ce projet comporte des mesures de protection et d'isolation adéquates, de traitement médical et psychologique ainsi que de surveillance épidémiologique, d'investigation et réponse aux nouveaux cas suspects ou alertes. Ensuite, le MAE a fait une contribution de 100.000 euros à l'OMS pour un projet régional de réponse à l'épidémie en Guinée, Sierra Leone et au Libéria dans le cadre du plan stratégique de l'agence intitulé « Ebola Virus Disease Outbreak Response Plan in West Africa ».



Une contribution additionnelle de 100.000 euros a été allouée à une opération spéciale du Programme alimentaire mondiale visant à offrir un service aérien humanitaire dans les trois pays les plus affectés. 30.000 euros ont été affectés à un projet de « Microbiologie pour le développement » mis en œuvre par le Laboratoire national de la santé et le CRP-Santé en collaboration avec l'Hôpital universitaire de Lagos. Le Luxembourg soutient également les mesures de prévention par le biais d'une contribution de 220.000 euros à la Croix-Rouge luxembourgeoise en soutien aux sociétés nationales de la Croix-Rouge dans la mise en place de leurs plans de contingence au Bénin, au Burkina Faso, au Burundi, au Mali, au Niger et au Sénégal. Enfin, deux contributions de 250.000 euros et 200.000 euros ont été allouées récemment à l'UNHCR, respectivement au nouveau fonds fiduciaire des Nations unies, le « Multi-Partner Trust Fund ».

Ainsi, la contribution totale du Luxembourg à la lutte contre l'épidémie d'Ebola s'élèvera à 1.000.000 euros vers la fin du mois d'octobre.

Le Premier ministre Xavier Bettel rencontre le directeur du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme Mark Dybul à New York

Le 26 septembre, en marge du débat général de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, le Premier ministre, ministre d'Etat Xavier Bettel a eu une entrevue avec Mark Dybul, directeur exécutif du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Le Fonds mondial, basé à Genève, est un mécanisme financier et un partenariat public-privé innovant qui finance des programmes mis œuvre par des experts locaux, partenaires internationaux et des ONGs dans les pays affectés par l'une ou plusieurs de ces trois pandémies. Le Premier ministre Xavier Bettel a salué le travail du Fonds mondial dans la lutte contre ces fléaux.



De son côté Mark Dybul a remercié le Luxembourg de son engagement continu dans la coopération au développement en général et de son soutien au Fonds mondial en particulier.

La contribution annuelle du Luxembourg au Fonds mondial pour la période 2014-16 s'élève à 2,5 millions d'euros.

A l'occasion de la rencontre, le Premier ministre a signé un accord pour une contribution supplémentaire unique du Gouvernement luxembourgeois au Fonds mondial à hauteur de 500.000 euros.

Sommet Climat à New York

Le 23 septembre dernier s'est tenu le Sommet Climat à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies et convoquée par son Secrétaire général Ban Ki Moon afin de créer un climat propice aux négociations en cours au sein de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique et d'inciter les pays et organisations multilatérales de présenter des engagements concrets pour combattre le changement climatique.

Le Luxembourg était représenté au Sommet par sa ministre de l'Environnement Carole Dieschbourg, qui a plaidé pour la conclusion en 2015 d'un accord global et ambitieux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Elle a par ailleurs annoncé une contribution luxembourgeoise de 5 millions d'euros au Fonds Vert pour le Climat. Le Fonds Vert a été lancé en 2011 et devrait recueillir 100 milliards d'USD / an à partir de 2020 pour financer des actions d'adaptation et d'atténuation dans les pays en développement, particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique même s'ils en sont historiquement moins responsables.

L'alimentation du Fonds Vert pour le Climat par les pays développés est essentielle afin de construire la confiance des pays en développement et de les inciter à se soumettre aussi à des objectifs de réduction d'émissions, en fonction de leurs capacités respectives. A côté du Luxembourg, cinq autres pays ont annoncé à New York des contributions au Fonds Vert pour le Climat.



Les brochures sur les relations de coopération avec nos pays partenaires sont en ligne!

Vous trouverez dans les brochures respectives des informations générales sur nos pays partenaires ainsi que des détails sur les projets bilatéraux, multilatéraux, l'aide humanitaire et les projets mis en œuvre par des ONG luxembourgeoises.

Pour de plus amples informations, consultez la rubrique « nos pays partenaires » :

<http://cooperation.mae.lu/fr/Politique-de-Cooperation-et-d-Action-humanitaire/Les-pays-partenaires>



Le rapport annuel 2013 en anglais est en ligne!

La Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire vient de publier son rapport annuel 2013 en anglais.

Pour de plus amples informations, consultez : <http://www.cooperation.lu/2013/en/>



Mohamed Bazoum, ministre des Affaires Etrangères, de l'intégration et des Nigériens à l'Extérieur de la République du Niger au Luxembourg

Le 16 septembre, Romain Schneider, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire a reçu le ministre des Affaires Etrangères, de l'intégration et des Nigériens à l'Extérieur de la République du Niger, Monsieur Mohamed Bazoum.

À l'occasion de la 9^{ème} Commission de Partenariat les deux pays ont fait le point sur leurs relations de coopération. Après un premier Programme indicatif de Coopération (PIC) qui a porté sur les années 2003 à 2007 et qui était doté d'une enveloppe de 20 millions d'euros, un deuxième PIC a été signé en 2008 avec une enveloppe initiale de 60 millions EUR, il a ensuite été prolongé jusqu'en 2015 avec une légère enveloppe supplémentaire de 10 millions d'euros servant à renforcer l'impact des activités.



Lors de la conférence de presse, les ministres se sont félicités de l'excellente coopération au cours des dernières années. Monsieur Schneider a insisté sur la continuité du soutien luxembourgeois au Niger ; dans ce cadre les deux ministres ont convenu du principe d'un nouveau PIC qui pourra démarrer en 2016. La rencontre a permis un premier échange d'idées sur les secteurs d'intervention à prévoir pour ce futur PIC et d'en lancer officiellement les travaux d'identification.

Monsieur Bazoum a tenu à remercier vivement le gouvernement et la population luxembourgeoise de leur soutien au développement du Niger.

Les relations de coopération au développement entre la République du Niger et le Grand-Duché existent depuis 1989. La Coopération luxembourgeoise concentre ses appuis principalement sur l'éducation de base et la formation professionnelle, le développement rural, et le secteur de l'eau et de l'assainissement. Dans ce dernier secteur, le Luxembourg était depuis 2013 contributeur minoritaire du projet PASEHA exécuté par la Coopération danoise. Le Danemark ayant décidé au printemps 2014 de se retirer du Niger tout en continuant à mettre des fonds à disposition du PASEHA, le Luxembourg a accepté de prendre la relève et d'assumer l'exécution de ce projet.

Méta-évaluation des interventions de la Coopération luxembourgeoise dans le sous-secteur de la formation professionnelle en hôtellerie et tourisme

En 2013, la Coopération luxembourgeoise a mandaté une société privée avec l'évaluation de ses interventions dans le sous-secteur de la formation professionnelle en hôtellerie et tourisme.

Les leçons apprises du rapport d'évaluation – dont un résumé est maintenant disponible sur le site de la Coopération luxembourgeoise – se basent sur une analyse de la documentation existante et des évaluations précédentes ainsi que sur les observations des missions de terrain au Cap Vert, Nicaragua, Laos et Vietnam.

La méta-évaluation montre que les interventions ont sans doute contribué à améliorer la formation professionnelle des pays partenaires dans les domaines de l'hôtellerie et du tourisme. En se basant sur ce constat globalement positif, le rapport recommande cependant de :

- Renforcer la phase d'identification et de formulation des projets afin de déterminer des actions détaillées et de formuler un programme complet qui incorpore une stratégie de sortie et une analyse des risques et de l'impact ;
- Mettre en place un système de suivi (monitoring) doté d'un format standardisé de collecte des données, d'indicateurs de performance clés associés à chaque phase de mise en œuvre, et des objectifs clairs pour chaque étape d'une intervention ;
- Améliorer la communication et collaboration entre les différentes parties intéressées, en particulier en renforçant la participation du secteur privé.

Le consultant a également élaboré un guide des bonnes pratiques basé sur les leçons apprises de la méta-évaluation.

Signature d'une Déclaration conjointe entre l'UE, le Luxembourg, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche et la République du Cabo Verde sur une coopération renforcée en matière d'énergie durable

En marge du Sommet Climat, qui s'est tenu le 23 septembre 2014 à New York, le Commissaire au Développement Andris Piebalgs, des représentants du Cabo Verde, d'Espagne, du Portugal, de l'Autriche et du Luxembourg ont procédé à la signature de cette Déclaration conjointe, répondant donc à l'appel lancé par l'initiateur du Sommet, le Secrétaire général des Nations unies Ban Ki Moon, de présenter des engagements concrets et de créer un climat politique favorable aux négociations climatiques en cours.



La ministre Dieschbourg a signé la Déclaration conjointe pour le compte du Luxembourg. Cette Déclaration se place dans le cadre de l'initiative « Sustainable Energy for All », lancée en 2011 par Ban Ki Moon et poursuivant un triple objectif d'ici 2030 : assurer un accès universel à l'énergie; doubler l'efficacité énergétique; doubler la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial. Le Luxembourg a été invité à cosigner cette Déclaration, puisqu'il est considéré comme un partenaire stratégique pour le Cabo Verde dans le secteur énergétique, et ceci en raison des engagements suivants :

- En 2012, la Coopération luxembourgeoise a financé une étude sur le potentiel du Cabo Verde de mener à bien une transition énergétique.
- La Coopération luxembourgeoise a construit et équipé un Centre de formations en Energies renouvelables et en Maintenance industrielle.
- La Coopération luxembourgeoise envisage de faire des énergies renouvelables un secteur prioritaire de son prochain PIC avec le Cabo Verde, qui débutera en 2016.

Nouvelle répartition des dossiers au sein du service ONG

Le desk ONG tient à informer les lecteurs d'une nouvelle répartition des attributions en son sein :

M. Frank Mertens (frank.mertens@mae.etat.lu) est à présent en charge de la coordination du desk ONG, des cofinancements simples en Afrique, de certains accords-cadres, ainsi que des agréments

Mme Sarah Anjo (sarah.anjo@mae.etat.lu) est en charge des projets de cofinancement simples en Amérique latine et en Asie, de certains accords-cadres ainsi que des frais administratifs

Présentation du Human Development Report 2014 le 29 octobre de 12h00 à 14h00 au Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Monsieur Milorad Kovacecic du Programme des Nations unies pour le développement sera au Luxembourg pour faire une présentation du Human Development Report 2014.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter Madame Valérie Machado (valerie.machado@mae.etat.lu)

Déclaration sur la politique de coopération et d'action humanitaire

Le 5 novembre 2014 à 14 heures, Romain Schneider, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, fera une déclaration sur la politique de coopération et d'action humanitaire à la Chambre des Députés. Lors de cette déclaration le ministre fournira de plus amples informations sur les mesures liées au budget de la nouvelle génération.

Direction de la coopération
au développement et de
l'action humanitaire,
ministère des Affaires
étrangères et européennes

6, rue de la Congrégation
L-1352 Luxembourg
+352 24782351
+352 46 38 42

Retrouvez-nous sur le Web:

<http://cooperation.mae.lu>
www.cooperation.lu

Pour vous inscrire de News ! la newsletter
de la Coopération luxembourgeoise
envoyez « désinscrire » à
info.cooperation@mae.etat.lu

